

GRAND-FIGEAC

www.figeac-communaute.fr

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST EN PLACE

Martin Malvy élu Président du Grand-Figeac

Vendredi 18 avril, se tenait salle Balène à Figeac le 3^{ème} Conseil communautaire depuis la création du Grand-Figeac le 22 novembre 2013 par arrêté inter-préfectoral, avec effet au 1^{er} janvier 2014.

A l'ordre du jour de cette séance, **l'installation des instances dirigeantes suite au renouvellement des conseils municipaux les 23 et 30 mars derniers**. Le Conseil est composé de **112 conseillers communautaires titulaires**, répartis comme suit :

- 20 conseillers pour Figeac
- 9 conseillers pour Capdenac-Gare
- 3 conseillers pour Bagnac-sur-Célé
- 2 conseillers pour Cajarc, Capdenac-le-Haut, Lacapelle-Marival et Leyme
- 1 conseiller pour toutes les autres Communes

Seules ces dernières, ne possédant qu'un seul siège de titulaire, disposent d'un conseiller communautaire suppléant (soit 72 suppléants au total).



(Crédit photo : Martin-Alba.Figeac)



L'assemblée a procédé à l'élection du Président du Grand-Figeac.

Martin Malvy, seul candidat, a été élu.

« J'y suis sensible et vous remercie de votre confiance. C'est une charge. On l'a cherchée, on l'a voulue. (...) Je pense que l'on a pris le bon train de l'Histoire en démontrant que le monde rural était capable de s'organiser pour répondre à la compétition du monde urbain. Je souhaite que l'on fasse de cette communauté un lieu de réflexion, d'action, d'échange et de collaboration sincère et amicale, parfois avec des débats - ce qui est normal en démocratie - mais que l'on recherche tous ensemble le mieux-être de nos concitoyens et de ce territoire exceptionnel » a-t-il déclaré suite à son élection. .../...



GRAND-FIGEAC - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX

35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex Tél. 05 65 11 22 76

Marchés publics consultables sur : www.figeac-communaute.fr

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

GRAND-FIGEAC - Une publication de la Communauté de Communes - Directeur de la publication : Martin Malvy - Publicités/Rédaction/Photos : Communauté de Communes - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac - 05 65 11 22 76 et Mairie de Figeac 8, rue de Colomb - 46100 Figeac - 05 65 50 05 40 - Conception/maquettes/Impression : Grapho Figeac - 33, rue Ortabadial - 46100 Figeac - 05 65 50 07 43 - Dépôt légal : Mai 2014 - Ce numéro a été tiré à 21 500 exemplaires.

.../... LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST EN PLACE

L'assemblée a ensuite acté le lieu où se tiendront ses prochaines réunions. Si la Maison des Services Publics Intercommunaux - 35, allées Victor Hugo à Figeac - demeure le siège social du Grand-Figeac, elle ne possède pas de salle pouvant accueillir les 112 élus. Sur proposition de Martin Malvy, l'assemblée a donc décidé qu'elle pourrait se réunir, à Figeac mais aussi, dans d'autres Communes et notamment à Cambes si un accord est trouvé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie qui y dispose d'une salle.

Le Conseil a ensuite validé la création de **15 postes de Vice-présidents** : **5 Vice-présidents « territoriaux »** qui auront en charge un des 5 secteurs du territoire (*voir carte ci-contre*) et **10 chargés d'un domaine d'activités**. Avec le Président et 13 autres membres élus, ils composent le Bureau communautaire (29 membres au total). Organe de consultation et d'instruction des dossiers, le Bureau ne détient aucun pouvoir de décision, ce dernier appartenant à l'assemblée délibérante.



(Crédit photo : Martin-Alba.Figeac)

Composition du Bureau du Grand-Figeac :

- **Président** : **Martin Malvy**
- **1^{er} Vice-président** : **André Mellinger** (finances, administration générale et santé)
- **2^{ème} Vice-président** : **Vincent Labarthe** (économie)
- **3^{ème} Vice-président** : **Christian Caudron** (économie touristique et technologies de l'information et de la communication)
- **4^{ème} Vice-président** : **Bertrand Cavalerie** (aménagement de l'espace et urbanisme)
- **5^{ème} Vice-président** : **Jean-Luc Nayrac** (habitat, transport et services)
- **6^{ème} Vice-président** : **Fausto Araque** (développement durable et environnement)
- **7^{ème} Vice-président** : **Michel Lavayssière** (voirie et éclairage public)
- **8^{ème} Vice-président** : **Stéphane Bérard** (enfance et jeunesse)
- **9^{ème} Vice-président** : **Christine Gendrot** (culture)
- **10^{ème} Vice-président** : **Roland Gareyte** (sport)
- **11^{ème} Vice-président** : **Michel Delpech** (Vice-président territorial secteur Sud)
- **12^{ème} Vice-président** : **Jacques Coldefy** (Vice-président territorial secteur Ouest)
- **13^{ème} Vice-président** : **Jean-Pierre Espeysse** (Vice-président territorial secteur Est)
- **14^{ème} Vice-président** : **Jacques Andurand** (Vice-président territorial secteur Nord)
- **15^{ème} Vice-président** : **Jean-Claude Laborie** (Vice-président territorial secteur Centre)

Les 13 autres membres sont : **Jacques Borzo** (Cajarc), **Monique Delfour** (Saint-Sulpice), **Céline Marinho** (Grèzes), **Martine Benet-Bagreaux** (Espagnac Sainte-Eulalie), **Bernard Laborie** (Saint-Jean Mirabel), **Gérard Roumieux** (Capdenac-Gare), **Jérôme Dalmon** (Sonnac), **Jacques Virole** (Labathude), **Pierre Martinez** (Leyme), **Jacques Lutz** (Cambes), **Laurent Martin** (Fons), **Guy Batherosse** (Capdenac-le-Haut) et **Benoît Normand** (Bédrier).

Au cours de la même réunion, la commission d'appel d'offres et la commission des marchés à procédure adaptée ont été créées et leurs membres désignés.

Enfin, l'assemblée a validé la création de 10 commissions thématiques et 5 commissions « territoriales » dont les membres seront désignés lors du prochain Conseil communautaire fixé au 16 mai.



PERSONNEL COMMUNAUTAIRE : recrutement d'un Directeur des Services Techniques

Depuis le 25 février, Régis Clavel a rejoint les rangs du personnel du Grand-Figeac au poste de Directeur des Services Techniques. Son arrivée va permettre de structurer le pôle technique de la Communauté de Communes qui, depuis le 1^{er} janvier, exerce la compétence « Voirie et Éclairage Public » sur la quasi-totalité du territoire intercommunal soit plus d'un millier de kilomètres. Pour le seconder, trois adjoints - Alain Pacot, Philippe Vieules et Louis Tillet - et deux assistantes - Corinne Louchel et Danièle Boutarix.

Originaire de Brive, Régis Clavel fut durant un peu plus de 2 ans sur un poste similaire dans la Creuse, au sein de la Communauté de Communes « Creuse Grand Sud » à Aubusson. Il fut auparavant responsable du centre technique municipal de la Commune d'Ussel en Corrèze.

« J'avais très envie de m'installer et de travailler sur Figeac où j'ai des connaissances. Quand l'annonce du poste est parue, je n'ai pas hésité à présenter ma candidature. J'arrive à un moment crucial de transition, suite à la fusion des trois Communautés. Une situation que j'ai connue sur mon poste précédent. La compétence route va mobiliser l'essentiel de notre action. Outre la poursuite de la mise en œuvre des travaux initiés, nous avons commencé un long travail de connaissance du territoire. Il nous permettra de répertorier quantitativement et qualitativement l'ensemble du patrimoine routier. Ce chantier, mené de concert avec les élus du territoire, sera le préalable à la définition d'une stratégie pragmatique de gestion du patrimoine routier répondant aux attentes de chacun ». Souhaitons-lui la bienvenue au Grand-Figeac !



Finances

PREMIER BUDGET DU GRAND-FIGEAC

2014, une année de transition

Vendredi 7 mars, le conseil communautaire du Grand-Figeac votait son premier budget, bâti à compétences constantes. En effet, conformément à la loi, la redéfinition des compétences communautaires ne prenant effet qu'au 1^{er} janvier 2015, la nouvelle Communauté exercera donc en 2014 les compétences qu'exerçaient les Communautés d'origine sur leur territoire d'origine.

Toutefois, **le budget 2014 prend en compte l'exercice de la compétence « voirie d'intérêt communautaire » sur une partie du territoire** soit les secteurs de Figeac-Communauté, de Causse Ségala Limargue et les trois Communes issues de la Communauté Lot-Célé. Une étude est en cours sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Vallée et Causse (*voir encadré*).

Globalement, ce budget s'équilibre à 37 625 233 € - dont 27 217 503 € pour la section de fonctionnement et 10 407 730 € pour celle de l'investissement - contre 33 349 083 € en 2013, ceci en raison du transfert de la voirie.

Il se caractérise principalement par :

- **l'augmentation du volume budgétaire global**, essentiellement due au transfert de la compétence voirie : 1 714 000 € transférés en fonctionnement et 1 550 000 € en investissement.
- **la hausse sensible de la capacité d'autofinancement** (2 819 408 € virés à la section d'investissement contre 1 250 000 € en 2013) qui s'explique à la fois par ce transfert de compétence, la maîtrise des charges à caractère général et l'augmentation des dotations de l'Etat découlant de la création du Grand-Figeac.
- **le maintien d'une politique volontariste en matière d'investissements** (10 407 730 € inscrits dont 60 % sur le budget principal et 40 % sur les budgets annexes qui portent pour l'essentiel les programmes de développement économique) **avec un recours limité à l'emprunt** (1 300 000 € sur le budget principal).

FONCTIONNEMENT

Maîtriser les dépenses et limiter l'augmentation des taux d'imposition

Pour faire face à l'augmentation de 3,25 % des dépenses obligatoires (ordures ménagères, services départementaux d'incendie) et à l'évolution des dépenses de personnel, liée à l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche de Figeac et au transfert de la compétence voirie, **la Communauté s'est attachée à maîtriser les charges à caractère général**, qui hormis le transfert de la voirie et l'évolution des charges de la crèche de Figeac, sont reconduites à leur niveau de 2013.

En 2014, au plan national, l'Etat va diminuer ses dotations aux collectivités d'1,5 milliards d'€. Cette baisse se traduit, notamment, par la mise en place d'une contribution au redressement des finances publiques qui représente un prélèvement de 170 000 € cette année pour le Grand-Figeac.

La création du Grand-Figeac a permis d'endiguer cette baisse des dotations d'Etat et constitue une réelle plus-value pour le territoire communautaire en permettant d'enregistrer 968 000 € de dotations supplémentaires cette année.

La Communauté a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages, à l'exception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui progresse de 2,4 % pour équilibrer le budget du service.

Compétence « voirie d'intérêt communautaire »

Une étude est en cours sur le secteur Vallée et Causse

Une première réunion de travail rassemblant les Maires des Communes de l'ancien territoire de la Communauté de Communes Vallée et Causse, s'est déroulée le 11 février dernier en Mairie de Livernon en présence du bureau d'étude Ressources Consultants Finances (mandaté par le Conseil Communautaire pour la réalisation de cette étude) et des services communautaires.

Une étude consistant à évaluer le coût de la compétence voirie pour chaque Commune concernée est en cours. Les conclusions devraient être disponibles après l'été 2014, pour un transfert de cette compétence au Grand-Figeac au 1^{er} janvier 2015. Le Grand-Figeac est par ailleurs déjà compétent en matière de voirie sur le reste du territoire communautaire (anciens territoires des Communautés de Communes Causse-Ségala-Limargue et Figeac-Communauté).

INVESTISSEMENT

Priorité au développement économique et à l'emploi

Afin d'accompagner l'installation et le développement des entreprises sur les zones d'activités du territoire, génératrices d'emplois, le Grand-Figeac a choisi de poursuivre et d'amplifier la politique d'investissements en matière de développement économique.

La voirie et l'éclairage public, nouvellement transférés, les équipements culturels et sportifs, l'habitat et le logement ou encore l'aménagement des espaces publics ne seront pas laissés pour compte.

Principaux programmes d'investissements pour 2014 :



Développement économique

- Achèvement de la construction de l'hôtel d'entreprises à Quercypôle (Cambes) : **360 000 €**
- Construction d'un atelier-relais industriel à Quercypôle : **800 000 €**
- Aménagements (phases 1 et 2 - tranche 2) de Quercypôle : **905 980 €**
- Extension (tranche 2) de la ZA de l'Aiguille (Figeac) : **1 350 000 €**
- Étude pour l'extension de la ZA Bouscailloux (Leyme) : **10 000 €**
- Aides à l'immobilier d'entreprises : **170 000 €**



Équipements culturels

- Aménagement de la médiathèque (Figeac) : **1 092 000 €**
- Étude pour le réaménagement de l'école de musique (Figeac) : **36 000 €**
- Études pour la création d'un gîte culturel à la Maison du Parc de Capèle (Capdenac-Gare) : **19 200 €**



Habitat - Logement

- Animation de l'OPAH (secteur Figeac-Communauté) et du PIG (secteur Causse-Ségala-Limargue) : **75 540 €**
- Réhabilitation de la Maison Guidon / création de 4 logements sociaux (Bagnac/Célé) : **385 075 €**



Aménagement de l'espace

- Études et travaux des opérations « Cœurs de villages » : **505 200 €**



Voierie et éclairage public : 2 939 150 €

Les recettes se répartissent de la manière suivante :

- Subventions : **891 600 €**
- Reversement TVA : **767 269 €**
- Reprise sur amortissements : **519 078 €**
- Virement de la section de fonctionnement : **2 819 408 €**
- Emprunt : **1 383 401 €**

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

DEUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La salle de concert de Théminettes et le pôle multiculturel de Leyme

Dans le cadre du « Pôle d'Excellence Rurale » (PER), la Communauté de Communes Causse-Ségala-Limargue s'est dotée il y a quelques années de deux équipements culturels de proximité, l'un à Théminettes, l'autre à Leyme.

Inaugurés en 2011, ces outils ont permis de favoriser l'accès du public à la culture et aux loisirs, de maintenir une activité et du lien social en milieu rural et de répondre aux besoins des associations et des acteurs culturels locaux. Depuis la création du Grand-Figeac au 1^{er} janvier 2014, ils sont gérés et animés par les Services culturels intercommunaux.

■ Salle de concert de Théminettes

Aménagée à partir de la salle des fêtes existante, l'équipement de 300 m² possède une capacité d'accueil de 250 places assises et 486 places debout. Doté d'une billetterie, de vestiaires et d'excellentes performances acoustiques, il répond aux exigences d'une véritable salle de spectacle. Depuis son



ouverture en 2010, de multiples manifestations culturelles (concerts, pièces de théâtre, cabaret, contes...) y ont été organisées.

■ Pôle multiculturel de Leyme



La Commune de Leyme était dotée depuis 1961 d'un cinéma de 350 places. Surdimensionnée, la salle ne répondait plus aux normes de sécurité ni de confort. Le PER fut l'occasion de le rénover et d'en faire une salle de spectacle de 164 places pouvant accueillir des projections, des concerts, du théâtre, des conférences... Le bâtiment accueille également la médiathèque intercommunale et la Cyberbase qui propose notamment des séances d'initiation à l'informatique. Au sein de cet espace, un Point Visio-public a été installé. Cette borne interactive permet de se connecter gratuitement, par internet ou en visioconférence, à différents services administratifs (CAF, CPAM, Carsat, Pôle Emploi...).

Des artistes en résidences qui créent du lien

Le Grand-Figeac a souhaité appuyer la vocation artistique et culturelle de ces équipements, notamment avec l'accueil d'équipes artistiques en résidences.

Les deux salles s'avèrent particulièrement intéressantes pour les artistes ; celle de Théminettes avec un volume intérieur important, celle de Leyme avec sa relation directe à la médiathèque.

L'objectif de ces résidences ne se réduit pas à la seule création de spectacles. Il s'agit d'installer de façon régulière des artistes et des techniciens qui feront découvrir leur travail et leur production à travers des rencontres avec les jeunes et moins jeunes, les établissements scolaires et éducatifs.

Parmi les équipes artistiques accueillies en 2014, deux bénéficieront d'un soutien des Services culturels du Grand-Figeac.

L'une accueillie à Leyme pour la réalisation d'un spectacle pour la petite enfance à partir d'une œuvre de la littérature jeunesse. Cette résidence permettra de proposer des rendez-vous en bibliothèque et à l'école de Leyme pour les tout-petits.

L'autre accueillie à Théminettes avec la complicité de Derrière Le Hublot, pour la création d'un spectacle de cirque.

Ces projets seront présentés en septembre dans le cadre de la saison de spectacles « Correspondances » du Grand-Figeac.

MÉDIATHÈQUE - CENTRE CULTUREL DE FIGEAC

16 mois de travaux pour créer un nouvel espace de vie culturelle

Construite en 1985 dans le prolongement du « Foyer Culturel », l'actuelle bibliothèque devient intercommunale en 1997. Aujourd'hui, du fait de l'exiguïté et du manque de fonctionnalité des locaux, de la faiblesse des ressources multimédia, le lieu n'est plus adapté à l'accueil des usagers dont les pratiques et les besoins ont considérablement évolué.

Le projet, porté par le Grand-Figeac, prévoit donc de créer un **espace de vie culturelle** ouvrant à différentes fonctions (médiathèque, cinéma, espaces de rencontres et d'activités et bureaux des Services culturels) et **conçu comme un lieu de vie sociale et culturelle** où les usagers pourront lire, emprunter un ouvrage, écouter ou télécharger de la musique, faire des recherches sur internet, mais également se rencontrer, pratiquer une activité ou tout simplement passer un moment.

Le chantier s'est ouvert mi-janvier. Seize mois de travaux durant lesquels les services culturels sont maintenus sur site et continuent à accueillir le public. En dehors de la salle de cinéma, rénovée en 2007,

l'ensemble du bâtiment est en cours de **restructuration**.

Au final, les surfaces dédiées à la médiathèque seront multipliées par trois. **Sur 930 m², des espaces spécifiques seront dédiés à la jeunesse, aux adolescents et aux adultes.** Chacun pourra profiter de **salons de lecture, d'espaces de travail et de rencontres plus fonctionnels.** Les ressources multimédia seront élargies donnant accès à des tablettes, des liseuses et des lecteurs DVD en plus des ordinateurs fixes. Enfin, **deux espaces d'activités** - une salle et un préau donnant sur l'extérieur - seront créés, **permettant les rencontres et les échanges culturels.**

Sur ce projet, d'un coût total de 2 363 428 € (dont 1 803 428 € de travaux), la Communauté de Communes a obtenu le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Europe pour un montant global de 1 683 963 €, soit 70 % de subventions.

Pour suivre l'évolution du chantier et la transformation du Centre Culturel, connectez-vous au blog www.mcc-grandfigeac.blogspot.fr.



EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Économie - Emploi

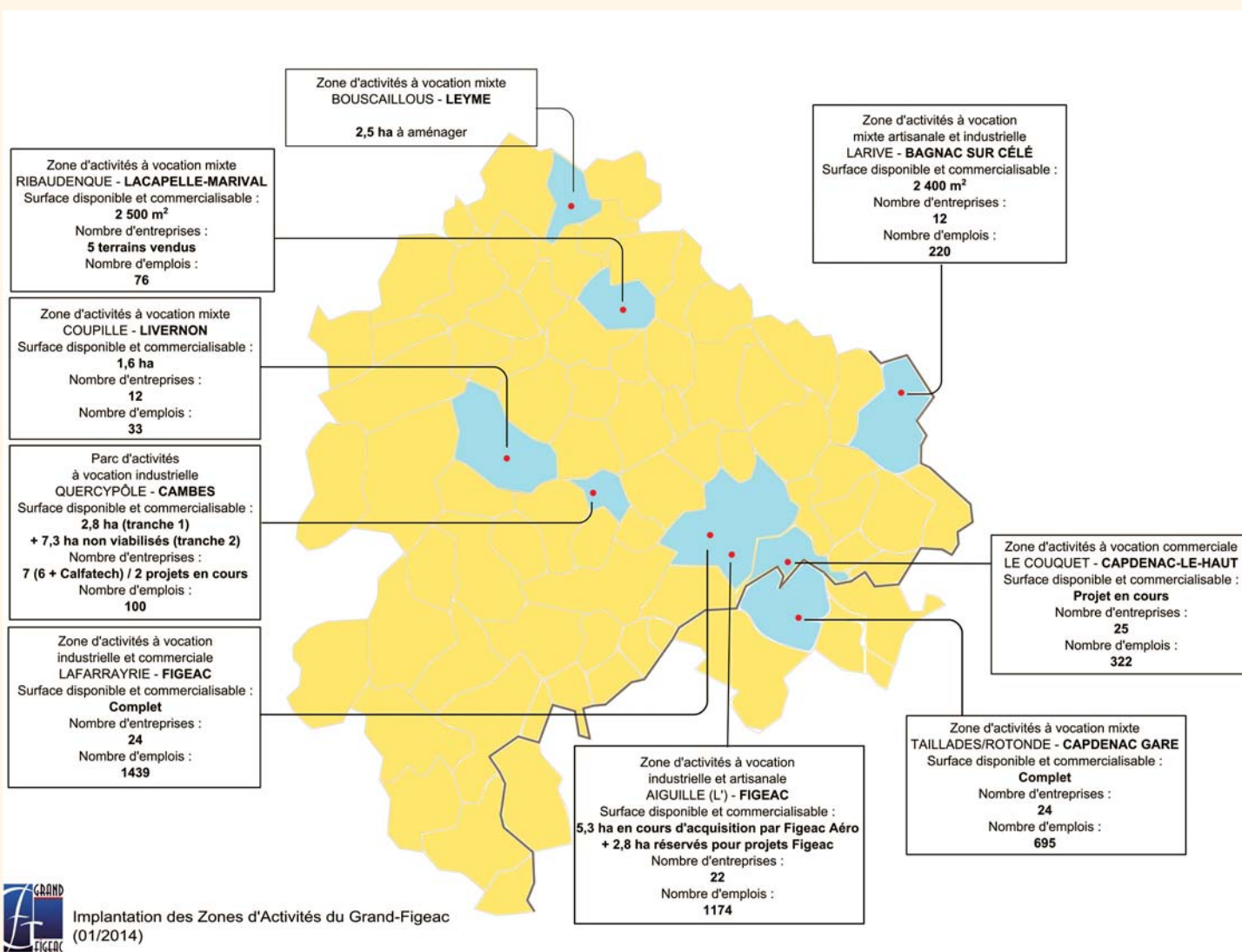
LES ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Elles sont 9 et totalisent 135 entreprises et 4 072 emplois

Suite au regroupement des trois Communautés de Communes, le Grand-Figeac gère aujourd'hui sur son territoire 9 zones d'activités économiques. Au total, elles regroupent 4 072 emplois et 135 entreprises.

Si certaines sont complètes comme Lafarrayrie (Figeac) ou Les Taillades/La Ronde (Capdenac-Gare), d'autres, comme Larive (Bagnac-sur-Célé), L'Aiguille (Figeac) ou Quercypôle (Cambes), ont fait - et font - l'objet d'extensions pour répondre aux besoins d'entreprises et aux demandes de nouveaux porteurs de projets. Les zones d'activités de Coupille (Livernon) et de Ribaudenque (Lacapelle-Marival), plus récentes, poursuivent leur développement. Concernant la zone des Bouscaillous (Leyme), 2,5 hectares sont à aménager.

La carte ci-dessous permet de les localiser et détaille leurs principales caractéristiques.



EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

PARC D'ACTIVITÉ QUERCYPÔLE : une zone d'activité en plein essor

Créé en 2004, sur les Communes de Cambes et Lissac, Quercypôle compte aujourd'hui 7 entreprises et une pépinière, représentant un peu plus d'une centaine d'emplois. Labellisé « Zone d'Intérêt Régional » en 2008, le parc d'activités, à vocation industrielle, connaît actuellement une importante phase de développement. Sur la tranche 1, un hôtel d'entreprises est en construction, de nouvelles entreprises s'implantent et d'autres s'agrandissent. En parallèle, les travaux d'aménagement de la tranche 2 ont débuté.

■ Hôtel d'entreprises : opérationnel dès cet été

A l'entrée du parc, l'hôtel d'entreprises prend forme de jour en jour. Les travaux, lancés en juillet dernier, seront terminés fin juin et, dès cet été, le nouvel équipement immobilier pourra accueillir ses premiers locataires. Il proposera une solution locative intermédiaire aux entreprises en sortie de pépinière ou aux jeunes TPE / PME en développement, en attendant de s'installer éventuellement sur la zone.



Sur 800 m², il disposera de trois ateliers de 200 m² et d'un espace tertiaire de 200 m², composé de quatre bureaux de 50 m² chacun. Chaque entité fonctionnera de façon indépendante et sera modulable afin de répondre aux besoins des entreprises.

Renseignements : Service « développement économique » du Grand-Figeac au 05 65 11 22 76 ou secretariat.general@grand-figeac.fr

Aménagement de la tranche 2 :

les travaux sont en cours

En contrebas de l'hélisurface, la Communauté de Communes réalise depuis quelques mois les travaux d'aménagement de la seconde tranche du parc d'activités en vue de l'installation de l'entreprise Bodycote et de la construction d'un atelier-relais industriel destiné à la société Whylot, actuellement hébergée à la pépinière d'entreprises.

Après plusieurs mois de discussions, un accord est en bonne voie concernant la vente d'un terrain à la SCI Romano, intervenant pour l'entreprise britannique Bodycote. Spécialisée dans le traitement thermique des matériaux, Bodycote possède déjà 8 sites en France mais aucun en Midi-Pyrénées. A la clé : la création de 35 emplois.

Whylot, la start-up créée en 2011 par Romain Ravaud compte déjà 10 salariés, un laboratoire R&D et un atelier de production. Installée dans les locaux de Calfatech, elle conçoit, fabrique et commercialise des systèmes magnétiques innovants très performants qui ont déjà séduit de nombreux industriels allemands, japonais et américains. Le Grand-Figeac a décidé d'accompagner le développement sur Quercypôle de cette jeune entreprise lotoise, à l'avenir très prometteur, en construisant un atelier-relais qui lui permettra de franchir une nouvelle étape.

■ Aérofonctions : extension des bâtiments et création d'un parking

Installée à Quercypôle depuis 2006, l'entreprise Aérofonctions, spécialisée dans la production de structures composites destinées à l'aéronautique, compte actuellement 56 salariés. Ses principaux clients sont des équipementiers français. Les contrats signés et ceux à venir laissent envisager le doublement du chiffre d'affaires à l'horizon 2016.

Pour développer son activité, l'entreprise doit étendre son cœur de métier auprès de nouveaux clients et recruter de nouveaux collaborateurs. La création de 25 postes est envisagée d'ici 3 ans. A l'étroit dans ses locaux, l'entreprise a décidé de s'agrandir en prolongement du bâtiment actuel. Cette extension nécessitant la création d'un parking d'environ 50 places, une parcelle située en contrebas a été achetée à la Communauté de Communes, qui réalisera les travaux de terrassement et la rampe d'accès.

■ Lotoquine : de l'Aiguille à Quercypôle



A l'étroit dans ses locaux de la zone de l'Aiguille, dont le bail s'achève en 2014, Lotoquine, leader français dans la fabrication de matériel pour loto et jeux de hasard, a décidé de s'installer à Quercypôle pour y développer son activité. Les travaux ont débuté dernièrement sur une parcelle de la tranche 1, située à côté de PMA et d'AT2D. L'entreprise espère prendre possession de ses nouveaux locaux en fin d'année.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Petite enfance

LES STRUCTURES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND-FIGEAC

« Figeac-Communauté » et « Causse Ségala Limargue » disposaient toutes deux de plusieurs structures d'accueil Petite Enfance. Au 1^{er} janvier 2014, suite à la fusion des trois Communautés de Communes, l'état des structures présentes sur le territoire du « Grand-Figeac » est le suivant :

Structures multi-accueils (crèche / halte-garderie)

Dénommés « multi-accueils » pour leur flexibilité (accueil régulier ou occasionnel) ce sont **des lieux de socialisation, d'apprentissage de l'autonomie et de détente pour les tout-petits, qui y font leur première expérience de vie en collectivité**. Ces structures sont également des lieux d'échange avec les familles.

● à Figeac

Rue Guyot - Tél : 05 65 34 24 26 - Responsable : Sandrine Pascal

Gestionnaire : Communauté de Communes du Grand-Figeac

Crèche : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30

35 places - enfants de 2 mois à 3 ans - accueil à temps plein

Halte-Garderie : du lundi au vendredi de 7h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

10 places - enfants de 2 mois à 3 ans - accueil 2 demi-journées par semaine

Permanences administratives :

lundi de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 18h (autres horaires possible sur rendez-vous).

● à Capdenac-Gare : « La Farand'Olt »

Parc de Capèle - Tél : 05 65 63 37 87 - Responsable : Sandrine Tardieu

Gestionnaire : Communauté de Communes du Grand-Figeac

Crèche et halte-garderie : lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 18h

15 places - enfants de 2 mois ½ à 6 ans - accueil à la journée, ½ journée ou à l'heure (*)

Permanences administratives : lundi (sur rendez-vous) de 10h à 12h30 et jeudi de 9h30 à 12h30

● à Cardaillac : « Les Ballons Rouges »

Le Bourg - Tél : 05 65 40 11 96 - Responsable : Dominique Demange

Gestionnaire : Association « Les Ballons Rouges »

Crèche / halte-garderie parentale : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

15 places - enfants de 2 mois à 6 ans - accueil à la journée, ½ journée ou à l'heure

Permanences administratives : lundi et jeudi toute la journée et mardi matin

● à Labathude : « Les Premiers Pas en Ségala »

La Remise - Tél : 05 65 11 65 43 - Responsable : Sandrine Lavergne

Gestionnaire : Association Ségala Limargue

Crèche et halte-garderie : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

18 places - enfants de 2 mois à 6 ans - accueil à la journée, ½ journée, contrat de placement

Permanences administratives : aux horaires d'ouverture

(*) selon les directives de la CAF

Jardins d'enfants

Le Jardin d'Enfants a pour objectif de **préparer l'enfant à la scolarisation**. Il constitue une **transition** entre la petite enfance et l'enfance, **entre le précédent mode de garde** (crèche, assistante maternelle ou foyer familial) **et l'entrée à l'école maternelle**.

● à Figeac : « Les Coccinelles »

Ecole maternelle Jean Marcenac - Tel : 05 65 33 43 47 - Responsable : Nathalie Gaston

Gestionnaire : Mairie de Figeac

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 (ouvert toute l'année sauf 5 semaines de fermeture annuelle)

24 places - enfants de 2 à 4 ans - accueil à la journée ou la ½ journée

Pour tout renseignement, contacter la directrice par téléphone.

Relais Assistantes Maternelle (RAM) Parents-Enfants et Relais Accueil Petite Enfance (RAPE)

Ce sont des lieux d'information, d'échanges et d'animation qui s'adressent aux assistantes maternelles, aux parents ou futurs parents, et aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte.

Des temps collectifs d'animation pour les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistant(e) maternel(le) y sont organisés (activités d'éveil, jeux, musique, contes...) par une équipe de professionnels de la Petite Enfance. **Les services proposés sont gratuits et sans inscription.**

Leurs missions sont multiples :

- informer les parents sur les possibilités de mode de garde et d'accueil des tout-petits, les guider dans leurs démarches administratives, droits et prestations.
- faciliter les rencontres et échanges entre assistantes maternelles, entre assistantes maternelles et parents ou futurs parents en quête d'un mode de garde.
- répondre aux questions que peuvent se poser les parents en tant qu'employeurs d'une assistante maternelle agréée.
- informer les éventuels candidats sur le statut professionnel, les modalités d'agrément et contribuer à la professionnalisation du métier.

● **à Figeac : « L'Ilot Câlin »**

Place Vival (Centre Social) - Tél : 05 65 34 12 62 - Responsable : Catherine Courtault

Gestionnaire : Centre Intercommunal d'Action Sociale
Lundi, mardi et vendredi (16h-18h30) et jeudi (10 h-12 h) : ouvert à tous

Mardi (10h - 12h) et jeudi (16h-18h30) : animations réservées aux assistantes maternelles.

Le RAM Parents-Enfants est également itinérant

et propose des rendez-vous hebdomadaires :

- **Cajarc** : lundi - 10h à 12h - salle Pyramide
- **Lissac-et-Mouret** : mardi - 10h à 12h - maison des Associations
- **Bédier** : mardi - 16h à 18h - salle Anglada
- **Saint-Félix** : jeudi - 10h à 12h - école maternelle
- **Montredon** : jeudi - 16h à 18h - salle municipale
- **Cambes** : vendredi - 10h à 12h - salle municipale

● **à Capdenac-Gare : « La Farand'Olt »**

Parc de Capèle - Tél : 05 65 63 37 87 - Responsable : Sandrine Tardieu

Gestionnaire : Communauté de Communes du Grand-Figeac

Mercredi de 15h à 18h et vendredi de 15h30 à 18h : ouvert à tous

Vendredi de 9h à 12h : animations réservées aux assistantes maternelles

Permanences administratives : lundi (sur rendez-vous) de 10h à 12h30 et jeudi de 9h30 à 12h30

● **à Lacapelle-Marival : « Les Petites Mains »**

Rue Fricou - Tél : 06 30 30 30 80 - Responsable : Sandrine Bachoux

Gestionnaire : Association Ségala Limargue

Mardi de 9h à 12h et jeudi de 9h30 à 12h : animations ouvertes à tous

Permanences administratives : mardi de 13h à 15h et jeudi de 13h à 14h

Le RAPE est également itinérant et propose des rendez-vous :

- **Leyme** : 2^{ème} jeudi du mois - 16h à 18h - maison des associations

- **Issendolus** : 4^{ème} jeudi du mois - 15h30 à 17h30 - salle des fêtes

Pour en savoir plus :

Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Grand-Figeac : 05 65 50 05 01

Association Ségala Limargue : 05 65 38 98 17
association.segala.limargue@wanadoo.fr

Association Les Ballons Rouges : 05 65 40 11 96
ballonsrouges.asso@gmail.com

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DE FIGEAC :

15 nouvelles places disponibles

Après 8 mois passés dans les bâtiments modulaires installés dans la cour de l'école Paul Bert le temps des travaux, l'équipe de Sandrine Pascal, directrice de la crèche/halte-garderie intercommunale, a retrouvé les locaux de la rue Guyot.

L'extension, réalisée au 1^{er} étage, a permis de gagner 15 places supplémentaires en crèche portant la capacité d'accueil de la structure à 45 places (35 en crèche et 10 en halte-garderie). Afin d'encadrer les enfants, 4 nouveaux agents ont été recrutés : 1 auxiliaire de puériculture et 3 CAP petite enfance à temps complet et 1 agent technique à temps partiel. Cet agrandissement a également impliqué la réalisation de travaux de mise aux normes (protection incendie et accessibilité).

Samedi 18 janvier, en présence du personnel et des familles, Martin Malvy, président du Grand-Figeac, accompagné notamment par Nicole Paulo et André Mellinger, représentant le Conseil Général du Lot et Stéphane Bérard, Vice-président chargé de l'Enfance et de la Jeunesse, inaugurerait les nouveaux locaux aux côtés de Nathalie Humilière, présidente de la CAF du Lot, principale partenaire du projet. Soulignons que sur cette opération de 353 140 € HT, la Communauté de Communes a bénéficié d'un niveau de financement exceptionnel de 80 %, grâce au soutien de la CAF du Lot (198 000 €), de l'Etat (30 529 €), du Département (28 436 €) et de la Région (22 000 €).

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Aménagement - Espaces Publics

CUZAC : le nouveau « Cœur de Village » inauguré

Samedi 1^{er} février, Martin Malvy inaugurait le nouveau « Cœur de Village » de Cuzac, aux côtés du maire de la Commune, Marie-Claude Lise, de Nicole Paulo, Conseillère Générale de Figeac-Est et de Véronique Laurent-Albesa, Sous-Préfète de Figeac.

Il s'agissait de la 25^{ème} opération de ce type réalisée sur le territoire intercommunal, en co-maîtrise d'ouvrage Communauté-Commune.

Après un an de travaux, le « Cœur de Village » a dévoilé son nouveau visage, plus esthétique et plus fonctionnel. Grâce aux aménagements réalisés, le centre-bourg est aujourd'hui parfaitement bien identifié et mis en valeur. Les premiers travaux ont concerné l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection des canalisations d'eau. Ensuite, les différents secteurs du village - église, mairie, salle polyvalente et école - ont été redéfinis pour créer un véritable maillage de l'espace public. Les zones dédiées aux piétons, aux véhicules et au stationnement ont été clairement identifiées et rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite. Enfin, des espaces de rencontre et de jeux, agrémentés de plantations, ont été aménagés afin d'inciter les habitants, quelque soit leur âge, à s'approprier le centre-bourg pour y partager des moments de convivialité.

Le coût de l'opération « Cœur de Village » pour la part communautaire est de 289 390 € TTC financés à hauteur de 38 190 € par l'Etat, 27 200 €, la Région Midi-Pyrénées et 37 065 €, le Département du Lot.

Pour les opérations « Cœur de Village », enfouissement



des réseaux / éclairage public et aire de jeux, le coût net pour la Commune de Cuzac est de 125 700 € HT auxquels s'ajoutera une participation sur les frais de voirie préfinancés par le Grand-Figeac (50 % du coût de la voirie déduction faite des subventions perçues). Pour ces aménagements, la Commune a bénéficié de financements de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot, de France Télécom et de crédits parlementaires.

La maîtrise d'œuvre du projet fut confiée à l'équipe composée d'Emilie Graham (Paysage), Florent Brégeon (Atelier Paysages), Cédric Lacombe (CL Architecture) et Vincent Teilhard (AQR)

Les entreprises retenues pour les travaux furent Gregory, SDEL, BJM Construction et Marion Espaces Verts.

À suivre...

A Saint-Sulpice, les travaux sur l'éclairage public viennent de se terminer. Sur la Commune de Cadrieu, l'opération « Cœur de Village » concernera l'aménagement du parvis de la Mairie, de la cour de l'ancienne école et du parking. La consultation a été lancée au printemps et le chantier devrait s'ouvrir au mois de septembre.

En 2013, cinq autres opérations ont fait l'objet d'une étude diagnostic : Capdenac-le-Haut, Capdenac-Gare (hameau de Saint-Julien d'Empare), Lunan, Saint-Perdoux et Montbrun. Concernant les deux dernières, une demande de financement a été faite auprès de l'État.

ANGLARS : les travaux du complexe sportif s'achèvent



Suite à un diagnostic qui avait mis en évidence la pénurie d'équipements sportifs adaptés à la pratique des sports collectifs d'extérieur sur le secteur de

Lacapelle-Marival, la Communauté de Communes Causse Ségala Limargue a lancé il y a trois ans les travaux du complexe sportif sur le stade de la Commune d'Anglars.

Pour élaborer ce projet et définir les conditions d'utilisation des équipements, la Communauté a travaillé en partenariat avec les clubs et associations locales, principaux utilisateurs.

Le projet, adossé à un équipement existant (terrain et

vestiaires), comprend la **création d'un deuxième terrain de sport et la construction d'un bâtiment neuf abritant les vestiaires et une salle dédiée aux collations d'après matchs**. L'ensemble sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces nouveaux équipements offriront aux pratiquants (les 140 licenciés de l'école de foot, les 100 licenciés de l'école de rugby et les 2 équipes féminines) et aux bénévoles qui les encadrent des infrastructures de qualité pour les entraînements, les tournois et les matchs. Les travaux sont en cours d'achèvement et **le complexe devrait être opérationnel en septembre prochain**.

Le montant global du projet est de 945 000 € HT, dont 548 000 € HT pour les travaux de construction du bâtiment. Au total, près de 530 000 € d'aides (Europe, Etat, Région, Département) ont été obtenus.